



Repas de Noël

Comme chaque année le conseil municipal propose à nos aînés le traditionnel repas de Noël. Cette année réservez votre :

**samedi 18 décembre 2009
à 12h00 salle des fêtes**

Préparé cette année par « Le Café de La Page »

Les enfants du village seront invités à vous rejoindre pour le dessert

Projection de « Pierre et le Loup »

Pour les Petits Percillous et plus grand... Nous vous proposons salle des fêtes du Percy la projection de « Pierre et le loup »

Vendredi 10 décembre à 18h00

A partir de 17h30 gouter offert par le comité des fêtes
Merci à l'écran vagabond et Damien qui permet d'amener le « grand écran » au Percy.

Décoration de l'arbre de Noël



Décoration du sapin de Noël et du village le mercredi 15 décembre à partir de 14h30

Apporter vos idées, cartons, et autres matériaux pour la confection de décoration.



Repas Percyflette

Pour animer cette fin d'année le comité des fêtes vous propose un repas, **Le Samedi 4 décembre à 12 h à la salle du Percy** avec menu « la Percyflette », l'ingrédient principal étant la première récolte de pommes de terre cueillie aux jardins partagés, merci à tous les planteurs et récolteurs.

Menu : Salade, Percyflette, Dessert et café
Tarif 13 euros (gratuit enfant – 6 ans)

Réservation : jusqu'au 27 novembre en Mairie
Ou le soir au 04 76 34 44 52 - 04 76 34 08 61

Fondue géante



Devenue une tradition, nous vous convions le 1^{er} samedi de février à une fondue géante au chaudron.

**Le comité des fêtes vous souhaite de
bonnes fêtes de fin d'année.**

Recette

GATEAU AUX NOIX ET AUX POMMES

POUR SIX PERSONNES

Préparation 20 minutes

Cuisson au moins 40 minutes

Préchauffez votre four à 180 ° (th 6)

Ingrédients :

200g de noix décortiquées

100g de pommes coupées en petit dés

60g de farine de blé

3 œufs

200g de sucre en poudre

90g de beurre

1 cuillère à soupe d'armagnac

Dans un saladier travaillez ensemble les jaunes d'œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Passez les noix à la moulinette

Ajoutez la farine, le beurre, les noix, les pommes et l'armagnac au mélange œufs/sucre

Versez dans un moule à cake beurré mettre au four pour au moins 40 minutes

Démoulez tiède et dégustez-le...

Le Petit Percillou

**BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE du mois de
Novembre 2010**

N°26

Le mot du maire

Encore plus de jeunesse dans notre village !

Depuis le mois d'octobre la halte garderie itinérante de Monestier de Clermont fait une halte sur notre commune. Une dizaine d'enfants dont actuellement 4 petits percillous sont accueillis toute la journée le vendredi. Cette jolie initiative et un partenariat entre la communauté de communes de Clelles, une association du canton de Monestier de Clermont et la commune du Percy.

C'est une très belle illustration du besoin et de la nécessité de travailler ensemble à l'échelle de nos trois cantons, à l'échelle du Trièves. Pourtant aujourd'hui, le regroupement de nos trois communautés de communes n'est toujours pas acquis. Il faut encore y croire, puisque les trois structures se sont accordées pour un vote en faveur du regroupement avant le 1er janvier 2012. Je regrette cependant l'absence d'information et de concertation sur un sujet qui touche chacun d'entre nous. Un collectif d'habitants du Trièves a collecté plus de 1400 signatures en faveur du regroupement, preuve que le sujet intéresse et motive les citoyens. Je ne peux que vous encourager à vous emparer du débat et à faire des propositions pour que notre prochaine communauté de communes du Trièves soit exemplaire en matière de proximité, de participation et de démocratie.

En attendant, nous nous préparons à l'arrivée de l'hiver et le matériel de déneigement est prêt pour les premiers flocons. Je vous souhaite à tous une très bonne fin d'année et vous laisse découvrir l'actualité de notre village et le programme des prochaines animations concoctées par le comité des fêtes.



Guillaume Gontard

LA PESÉE DES BLANCS

Le Percy est une des dernières communes à posséder une bascule encore en état de marche. En bordure de l'ancienne RN75, elle a vu passer charrettes et tracteurs et fait parti du patrimoine de notre village. Avec l'aide technique du Syndicat d'Aménagement du Trièves, la commune a répondu à un appel à projet de La Fondation du Patrimoine et de la Région Rhône Alpes pour la restauration du patrimoine local. Le dossier prévoit la remise en état du mécanisme, le renforcement des murs de soutènements et la reprise des encadrements en pierre.

Aux dernières nouvelles notre dossier aurait été retenu et une aide financière accordée.



LA GRANGE

L'aménagement de la Grange se poursuit. Afin de pouvoir utiliser cette salle indépendamment de celle du bas et face aux nombreuses réservations et activités le conseil municipal a lancé un nouveau programme de travaux. Un sanitaire et une centrale d'air vont être réalisés pendant l'hiver. La salle bénéficiera ainsi d'un chauffage performant (relié à la chaufferie bois) et d'une ventilation convenable. Les radiateurs électriques de la salle du bas seront remplacés par des radiateurs à eau également raccordés à la chaufferie bois. Ces travaux sont subventionnés à 80% par le conseil général et la réserve parlementaire.

Sur la commune

Des nouvelles de la chaufferie bois

C'est long... mais les travaux touchent à leur fin. Les premiers essais chaufferie devraient avoir lieu à la fin du mois de novembre puis chaque utilisateur sera raccordé : les 2 salles des fêtes, la bibliothèque, le restaurant et l'appartement communal et les 4 logements de l'OPAC. Un contrat vient d'être signé avec le pôle bois de Saint Michel les Portes pour la fourniture de bois déchiqueté. La commune du Percy utilisera ainsi pour plus de 80% de ses dépenses de chauffage une énergie locale et renouvelable.



Le conseil municipal tient à remercier la famille Bordes qui a autorisé le passage du réseau de chauffage dans leur propriété et l'ensemble des riverains pour leur

compréhension pendant les travaux. Nous organiserons très bientôt une visite de la chaufferie en fonctionnement.

Refuge d'Esparon

Le conseil municipal a décidé de confier la gestion du refuge à l'association qui utilise périodiquement les locaux pour l'accueil de jeunes en insertion.

L'association versera un loyer à la commune et sera chargée de l'entretien, de l'accueil et des réservations. Le prix de la nuitée est fixé à 8€.

Le refuge a déjà accueilli plusieurs promeneurs et notamment des randonneurs parcourant le chemin des Huguenots de Poët-Laval (Drome) à Bad Karlshafen (Allemagne). Le refuge de 20 places permet également de recevoir des groupes de cavaliers.

Pour réserver et retirer les clefs : 06 33 67 84 42.

Une nouvelle vie pour la colonie

Les volets se sont ré-ouverts et l'activité reprend doucement.

Suite à la signature avec la mairie de Fontaine d'une mise à disposition provisoire des locaux, plusieurs



activités se sont implantées dans les différents bâtiments. L'ACCA a aménagé un local de chasse, un espace est destiné au rangement du matériel des jardins partagés, l'AFR et

Les Pieds dans l'Ebron utilisent un bâtiment pour leur stockage et deux locaux servent au démarrage d'activités artisanales (transformation de fruits et apiculture).

Cette utilisation temporaire évite la dégradation inévitable des constructions mais n'est pas une fin en soi.

Des négociations sont toujours en cours avec la commune de Fontaine et un groupe de travail au sein du conseil municipal réfléchit sur le devenir de ce site stratégique pour notre commune.

Jardins partagés : Tout est prêt pour commencer à cultiver au printemps!

Les principes de fonctionnement sont définis: il y aura une parcelle collective pour les "grandes cultures" telles que pommes de terres, courges, oignons, ainsi que des parcelles individuelles. Plusieurs surfaces sont aussi



réservées pour pouvoir y implanter un jardin découverte, une cabane et le compost. De plus, afin de promouvoir des pratiques jardinières respectueuses de l'environnement, une

charte du jardinier eco-responsable a été adoptée.

Après avoir planté et récolté des pommes de terre pour ameubler le terrain, plusieurs autres actions sont en cours de réalisation:

- Remise en état du local pour ranger les outils
- Installation du réseau de distribution d'eau et de 2 robinets
- Préparation du terrain pour l'hiver (Epannage du fumier et labour du champs)
- Reprise de la clôture du terrain

L'hiver sera mis à profit pour achever la préparation et la prochaine réunion aura lieu le **samedi 4 décembre à 10h dans la salle de la mairie**. Le but étant, après avoir calculé les surfaces cultivables, de définir la taille de la parcelle collective ainsi que celle des parcelles individuelles attribuées à chaque demandeur. Ce sera ensuite l'occasion d'aller déguster la percyflette mitonnée par David avec la première récolte de pommes de terre!

Renseignements: Mairie du Percy ou Les Pouces vertes (Emilie Astier) au 04 76 34 35 20

Déneigement



Pour cet hiver le déneigement sera assuré par Pierre Piteux avec le tracteur de la commune équipé (Jean Marc Tatin assurera certains week-end).

Chabulière

Plusieurs dossiers de subventions ont été déposés pour l'enfouissement des réseaux du hameau (éclairage public, électricité, télécom, assainissement...) et la reprise des voiries.

Ces travaux se feront en plusieurs phases, la première tranche devrait débuter en 2011.

Le recensement de la population 2011

Du 20 janvier au 19 février aura lieu le recensement de la population sur la commune.

Depuis 2004 il se fait tout les cinq ans. Il permet d'établir la population légale de la commune et de connaître des données sociodémographiques détaillées sur tout le territoire Français.

Il faut savoir que c'est à partir des données du recensement que les dotations de l'Etat accordées à la commune sont calculées.

Offre d'emploi : Nous recherchons quelqu'un afin d'assurer les missions d'agent recenseur sur la commune. Si vous êtes disponible (en journée, soirée et samedi quelques heures par semaine) en décembre, janvier et février, vous pouvez consulter le profil de poste en mairie ou prendre contact avec Nathalie Bonato au 04 76 34 44 48.

Nous vous remercions de participer au mieux à ce recensement et de rendre un agréable accueil à l'agent recenseur.

Inscription sur les listes électorales

Vous habitez la commune mais n'êtes pas inscrit sur les listes électorales ?

Il suffit de vous rendre en mairie pour remplir un formulaire d'inscription.

Attention, pour pouvoir voter en 2011 (cantonales) vous devez vous inscrire impérativement avant le 31 décembre 2010.

Schémas directeurs de l'Eau et de l'Assainissement

En collaboration avec le SIGREDA les études concernant les schémas sont lancées. Les premiers sondages pour l'assainissement avec étude du sol vont être effectués d'ici fin novembre. Ces quatre sondages au Tractopelle se situent dans les secteurs des Bachats, de Casseyre, du Serre des Blancs et de Chantère.

Divagation des chiens

Il est rappelé aux propriétaires de chiens de faire le maximum pour éviter le vagabondage de nos amis à poils sur la voie publique.

Un chien sans son maître, même très gentil peut être impressionnant pour un promeneur ou un enfant.

Merci de votre compréhension.

Travaux bassin de la Dône

La réfection du bassin de la Dône devrait démarrer sous peu. C'est l'entreprise Trieves Travaux qui a été retenue pour redresser le bassin, reprendre le dallage périphérique et reconstruire les murs de clôture.

Les murs côté rue devaient être réalisés en pierres, certains habitants proposent de réaliser une fresque en mosaïque avec toutes les bonnes volontés (adultes et enfants).

Une sympathique idée, à suivre...

Sur le Canton



La P'tite Récréée est au Percy depuis le 1er octobre

Devant l'importance du besoin de garde de jeunes enfants dans le Trièves, les élus de la communauté de communes du canton de Clelles se sont engagés à mettre en place un service multi-accueil de jeunes enfants de 10 places à Clelles en 2012.



Afin de soutenir les familles dès aujourd'hui, la communauté de communes a mis en place une journée par semaine de La P'tite Récréée sur le canton.

La commune du Percy a été retenue pour accueillir la garderie itinérante, le vendredi.

La P'tite Récréée est une garderie itinérante gérée par l'association SOS Récréée de Monestier de Clermont, qui s'installe à la journée dans les salles communales grâce à un aménagement adapté pour la petite enfance. Les enfants sont accueillis par des professionnels qualifiés de 8h30 à 17h30. La capacité d'accueil est de 10 enfants pour la journée et 2 enfants supplémentaires le matin. La P'tite Récréée est présente à Miribel-Lanchâtre le mardi et à Avignonet le jeudi depuis plusieurs années.

Quelques aménagements ont été nécessaires à la mise en conformité de la salle communale à l'accueil de jeunes enfants. Le revêtement des voûtes a été refait par une entreprise spécialisée et un espace extérieur a été créé. Pour ces travaux la commune a reçu des subventions du conseil général.

A ce jour neuf enfants sont inscrits à plein temps à la journée percillouse de la garderie itinérante et les familles sont pleinement satisfaites des conditions d'accueil de leurs enfants.

Allocation Personnalisée d'Autonomie

Les personnes de plus de 60 ans qui ressentent des difficultés concernant les actes de la vie quotidiennes (préparer ses repas, s'habiller, se laver, se déplacer...) peuvent se renseigner en mairie pour constituer un dossier d'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Cette aide est proposée par le Conseil Général de l'Isère.

**Publication : Mairie de Le Percy - Tel 04 76 34 46 04
www.mairielepercy.com**